PERSONNES AGEES

DROITS DU RÉSIDENT

INTÉGRER LE CADRE RÉGLEMENTAIRE DANS LES SOINS AU QUOTIDIEN

INFORMATIONS ET TARIFS

Réf :	21224
Type :	sur site (intra)
Public :	Tout soignant
Formateur :	avocat, juriste, expert en droit de la santé
Durée :	2 jours (14 heures)
Groupe :	jusqu'à 12 participants
Tarifs :	Sur site : 3 000 € net* / groupe
Modalités :	Evaluation des attentes du niveau en début de session Evaluation des acquis Questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation Attestation de formation
Accessibilité :	Besoins spécifiques ou compensation handicap, nous contacter

* Exonération de TVA sur la formation.
Tarif net hors frais de déplacement du formateur.

COMPETENCES VISEES ET OBJECTIFS

Connaitre les droits du résident et les inclure dans les soins au quotidien

Comprendre l'impact du cadre juridique sur les pratiques professionnelles

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Apports théoriques et contextuels

Etude de cas et analyse de jurisprudence

Retours d'expérience

PROGRAMME

CADRE JURIDIQUE RELATIF AUX DROITS DES RESIDENTS

La loi du 2 janvier 2002

loi du 4 mars 2002

loi du 2 février 2016

loi du 8 avril 2024

LES DROITS FONDAMENTAUX DE LA PERSONNE ACCUEILLIE

Le respect de la dignité de la personne :

- Concept de dignité
- Situations concernées : intimité, pudeur, contention, tutoiement…

La non-discrimination

Le respect de la vie privée, confidentialité :

- Le secret et les différents professionnels
- Le secret partagé : notion d'équipe

La liberté d'opinion et de culte

La liberté de circulation

- Le droit aux visites
- Le droit daller et venir des résidents et visiteurs
- Les limites :

La contention : ses des recommandations de l'HAS
La sécurité des patients : personnes désorientées, gestion des « fugues »

Les droits des résidents en lien avec le projet de soins et le projet personnalisé

Rôle de la personne de confiance

Le droit d'accès et de rectification aux informations informatisées recueillies lors de l'admission

Le recours à une personne qualifiée en cas de litige

LES DROITS RELATIFS A LA FIN DE VIE

Les directives anticipées : forme, conservation, obligation de l'établissement

La sédation profonde

Les soins palliatifs

LES 7 OUTILS INSTITUES PAR LA LOI POUR L'EXERCICE DE CES DROITS

Le Livret d'Accueil

La Charte des Droits et Libertés de la Personne Accueillie

Le Contrat de Séjour et son annexe

La Personne Qualifiée

Le Règlement de Fonctionnement

Le Conseil de la Vie Sociale (CVS)

Le Projet d'Etablissement ou de Service